



RANDONNEES SCAL DU LUNDI APRES-MIDI

10 à 15km soutenus R12C

Programme du 20 septembre au 20 décembre 2021

RV parking de l'Escale, rue Croix de Périgourd à 13h15. Départ à 13h30.

Covoiturage vers les lieux de randonnée - participation 2€

DATES	LIEUX	Rendez-vous	Distances (km)	Observations
20/09/2021	Druyes	Place de la mairie	13,5	
27/09/2021	Noizay	Place Gambetta (Mairie, Eglise)	13	
04/10/2021	Huismes	Place de la mairie	12,5	
11/10/2021	Montlouis	Place Abraham Courtemanche	12	
18/10/2021	Chancay	Stade	15	
25/10/2021	Azay sur Indre	Parking à gauche en arrivant du Nord par D17	12	
01/11/2021	Sorigny	Place Marcel Gaumont (église)	14	
08/11/2021	Artannes	Place St Maurice (église)	13	
15/11/2021	La Ferrière	Mairie	14	
22/11/2021	Cérelles	Mairie	12	
29/11/2021	Vouvray	Avenue d'Holnon	14	
06/12/2021	à definir	Marche le matin		Repas du groupe
13/12/2021	Rouziers	Parking Eglise	12,5	
20/12/2021	Selon participants			

La météo peut entraîner des modifications du programme

Attention - Compte tenu des difficultés sanitaires actuelles, des restrictions et des modification peuvent s'appliquer à ce programme

La mairie de Saint Cyr impose le Pass Sanitaire pour toutes les activités associatives de la commune. Le SCAL ne pouvant contrôler le Pass à chaque sortie, la vaccination complète est exigée pour valider l'inscription. Seules les personnes inscrites peuvent participer aux randonnées.

Respecter malgré tout les gestes barrière avant, pendant et après la rando.

Masque facultatif pendant le covoiturage s'il y a lieu (4 maxi/véhicule) et la rando.

Quelques consignes avant chaque marche :

Après un déjeuner sans excès, prévoir de l'eau en quantité suffisante et de quoi grignoter éventuellement.

Penser selon besoin au coupe-vent, à un vêtement chaud et toujours à la cape de pluie.

DE BONNES CHAUSSURES DE MARCHE SONT NECESSAIRES et une recharge pour le retour.

Sécurité:

**SUR LA ROUTE, MARCHER SUR LE BAS-CÔTE GAUCHE (sauf exception), ET EN FILE INDIENNE.
TRAVERSER EN LIGNE ET NON EN BIAIS.**

EMPRUNTER OBLIGATOIREEMENT LES PASSAGES PIETONS, LES TROTTOIRS DISPONIBLES ET LES BAS-COTES PRATICABLES.

Après une pause, ne pas repartir avant le signal des animateurs.

Les randonneurs doivent respecter les consignes des animateurs.

La charte SCAL interdit la présence d'animaux en randonnée.

Vos Animateurs

Alain Bouffet	02 36 43 62 02	06 13 27 37 75
Yves Gonnord	02 47 54 38 48	06 13 73 78 16